

Circulaire n° **2020 / 08 FR**  
Classement **Information**

Contact **Martin Sager**  
E-mail **m.sager@svgw.ch**  
Téléphone **+41 44 288 33 47**  
Service **Direction**

Destinataires

– Tous les membres SSIGE

Lausanne, le mai 2020

### **147<sup>e</sup> Assemblée générale sous forme écrite**

Mesdames, Messieurs,

En raison de la pandémie du Coronavirus, les manifestations présentes restent interdites au moins jusqu'au 7 juin 2020. Par conséquent, le 16 avril 2020, le comité de la SSIGE a décidé, en se fondant sur l'art. 6a de l'ordonnance 2 COVID-19, d'annuler l'assemblée générale 2020 du 5 juin 2020 qui devait se tenir à Saint-Gall et de faire en sorte que les décisions puissent être prises par correspondance (formulaire) ou par voie électronique (plateforme de votation).

Ainsi, vous trouvez en annexe les documents énumérés ci-dessous. Veuillez noter que ces documents sont également à votre disposition au format électronique à l'adresse [www.svgw.ch/jv20](http://www.svgw.ch/jv20) (mot de passe: extra20\$).

1. Fiche d'adresse avec «n° de membre» (pour l'identification en cas de vote par correspondance)
2. Feuille d'informations «Comment procéder au vote par correspondance»
3. Bulletin de vote pour vote par correspondance
4. Rapports et propositions
5. Rapport annuel 2019
6. Annexes: 6.1- point 4 Révision des statuts  
6.2- point 5 Requêtes SWG (all.)  
6.3- point 8 Cotisations 2021

Les votes devront se faire **jusqu'au 4 juin 2020 au plus tard**.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien dans cette démarche liée à une situation exceptionnelle.

Avec nos meilleures salutations

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE



Martin Sager  
Directeur